

---

# PAD

## Liste des pièces justificatives

Plan Cétacés – Arrêts temporaires

---

### Pièces nécessaires à l'instruction du dossier

NB : Le service guichet pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction de votre dossier.

*Une partie est réservée au service instructeur pour vérification des pièces*

Projet :

AT Cétacés

Contrôlé le :

Par :

## Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier

PIECES JUSTIFICATIVES COMMUNES	Pièce Jointe	Sans Objet	Service Instructeur
<i>Pièces à fournir pour tous les bénéficiaires</i>			
• Document attestant la capacité du représentant légal ou du pouvoir donné (convention, délégation, procuration), sa pièce d'identité, celle du mandant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Délégation éventuelle de signature.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Relevé d'identité bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Permis d'armement indiquant la catégorie de navigation du navire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation sur l'honneur de payer l'équipage du navire objet de la demande d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Annexes financières présentant le chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre ou de février du navire objet de la demande dûment certifiées + onglet AUTRES AIDES PUBLIQUES PERCUES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Copie de licence de pêche européenne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Acte de francisation à jour du navire objet de la demande d'aide ou, depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2022, certificat d'enregistrement de navire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Contrat d'affrètement, ou toute pièce officielle permettant d'attester du lien entre le propriétaire et l'armateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation comptable présentant le caractère anormal d'un trimestre de 2021, 2022 ou 2023 (le cas échéant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation présentant le caractère anormal de l'activité du navire sur une période, force majeure (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Pour les micro-entreprises : attestation des débarquements du navire sur les périodes concernées (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation de déclaration dans le plan d'équipement en dispositifs techniques pour les navires entrés en flotte entre le 31 mars 2023 et le 7 novembre 2023, hormis pour les sennes pélagiques (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation sur l'honneur à effectuer au moins 120 jours d'activité de pêche en mer en 2024 et 2025 (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation sur l'honneur à réaliser au moins 1 jour de mer au premier trimestre 2024 avec un engin à risque (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents attestant de l'impossibilité de récupérer le CA de l'ancien armateur (le cas échéant) Ex: échanges de mails, attestation de l'ancien armateur...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents attestant que les travaux étaient prévus avant le 22 décembre 2023 (le cas échéant) Ex: devis avec date des travaux, attestation du chantier...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents attestant que les travaux ont débuté avant le début de la période d'arrêt et se poursuivent pendant la période (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents attestant du nombre de jours de travaux effectués pendant la période d'arrêt (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Contrat de transport de biens et de personnes entre île et continent à titre gracieux précisant les jours d'activité à ce titre (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents attestant que le navire remplaçant est différent en taille ou en engin par rapport au navire remplacé (le cas échéant).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Pour les entreprises</i>			
• Attestation de régularité fiscale et sociale (URSSAF/ENIM)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Bilan comptable ou comptes de résultat des trois dernières années, ou compte d'exploitation et bilan du dernier exercice clos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Pour les personnes physiques</i>			
• Pièce d'identité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Dernier avis d'impôt sur le revenu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Statut de copropriété (le cas échéant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation de régularité fiscale et sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>